

Procès verbal

06 mai 2024

Le lundi 06 mai 2024 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 30 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de Monsieur ROMIEU Serge.

Secrétaire de la séance : Madame PIEJOUJAC Michèle

Présents : Monsieur ROMIEU Serge, Madame PIEJOUJAC Michèle, Monsieur GRAVIL Guy, Monsieur JOUVE Yannick, Monsieur NOUET Nicolas, Monsieur PRADIER Julien, Madame BONHOMME Isabelle, Monsieur DENISET Marc

Représentés :

Absents et excusés : Monsieur MOURGUES Maxime

Ordre du jour :

Délibérations :

- Décision modificative n°1 - Budget Lotissement
- Vente Mercedes UNIMOG 1400

Délibérations du conseil :

• Délibération de la décision modificative n°1 - LOTISSEMENT COMMUNAL CHAUDEYRAC 2024 (N° DE 2024 027)

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
71355 (042)	Variat° stocks terrains aménagés	-12 433,95 €	0,00 €
7015	Ventes de terrains aménagés	12 433,95 €	0,00 €

Total fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Investissement	Recettes	Dépenses
	0,00 €	0,00 €
Total investissement	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Délibération : adoptée

• Vente du Mercedes UNIMOG 1400 (N° DE 2024 028)

Vu la décision des élus de mettre en vente le Mercedes UNIMOG 1400, appartenant à la commune, sous forme de vente aux enchères,

Vu l'appel aux offres lancée le 19/02/2024 sur le site internet Le Bon Coin,

Vu le procès verbal de la commission d'appel d'offre réunit le 15/04/2024,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'ouverture des plis effectuée le 15/04/2024, il a été décidé d'attribuer l'offre au plus offrant qui est Mr VICEDO Carol dont l'offre s'élève à 10 280,00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE DONNER SON ACCORD** pour la vente du Mercedes UNIMOG 1400 à Mr VICEDO Carol pour 10 280,00 €

Délibération : adoptée

Monsieur ROMIEU Serge
Président de séance

Madame PIEJOUJAC Michèle
Secrétaire de séance

